

renaissance des cités d'europe présente



[Faisons vivre
notre patrimoine]

nuit du Patrimoine

Saint-Jean-Pied-de-Port

Samedi 16 septembre 2006



Bordeaux le 16 septembre 2006

EDITORIAL

Depuis 1989, la **nuit du patrimoine** se mêle aux Journées du Patrimoine initiées par le Ministère de la Culture et de la Communication premier grand rendez-vous culturel de la rentrée.

L'association **renaissance des cités d'europe**, au soir du **16 septembre 2006** en étroite collaboration avec dix-huit municipalités réparties sur tout le territoire national propose la **nuit du patrimoine** [concept déposé à l'INPI no 00 3008 202].

Un soir où chaque habitant, dans la douce pénombre, se laisse charmer par l'âme de sa cité mise en scène, tout au long d'un parcours magique, éclairé de bougies.

Un soir pour sentir et entendre ce que notre patrimoine nous dit.

Un soir pour renouer avec nos racines profondes dans la cité, quand le bâti d'ordinaire muet se laisse deviner et instaure un dialogue entre les citoyens et les lieux de leur quotidien. Les constructions : édifices, monuments, maisons, commerces, grilles et portails... devenus espaces à voir, à vivre, dont nous redécouvrons le sens, ne sont plus alors seulement murs de couloirs à circuler.

Ainsi, notre patrimoine, loin d'être virtuel, se montre-t-il fécond et généreux de ses multiples richesses : architectures, jardins, musiques, poésie, vins, gastronomie... il révèle que les strates des époques et des actions ont peu à peu nourri son espace en lui donnant corps.

Un soir d'éclairage particulier où, rassemblés par la fierté d'appartenir à sa cité et dans l'effervescence de la fête, nous partageons une vision du tissu urbain en mouvement qu'il convient d'adapter à notre futur collectif, historique et culturel. C'est là que nous sommes nés, que nous marchons, respirons et oeuvrons dans ce champ qui rend visible toutes choses sensibles, sans cesse transformées et modelées, celles qui étaient déjà là et celles que nous fabriquons, nos habitats, nos objets, nos paysages...

Pour que la ville soit lieu de vie "**FAISONS VIVRE NOTRE PATRIMOINE**"

Anne-Marie CIVILISE

Présidente



Programme

1- Départ devant la mairie à 20h30

Ouverture de la nuit du patrimoine par Alphonse Idiart, maire de St Jean-Pied-de-Port
"La tradition du chant basque"

2- Porte de France

'La porte de France et le quartier Sainte Eulalie' par l'association Les Amis de la Vieille Navarre

3- La Prison des Evêques

"La prison dite des Evêques" par l'association Les Amis de la Vieille Navarre "

La porte St Jacques et le classement au patrimoine Mondial de l'Unesco"
par Roland Eymard de la Drac Aquitaine

4- La Porte St Jacques

"La porte et la chapelle St Jacques" par l'association Les

Amis de la Vieille Navarre

Passage par l'escalier montant à la citadelle

5- Les fossés de la citadelle

"La colline de Mendiguren : site choisi pour ériger un château puis une citadelle"

par l'association Les Amis de la Vieille Navarre

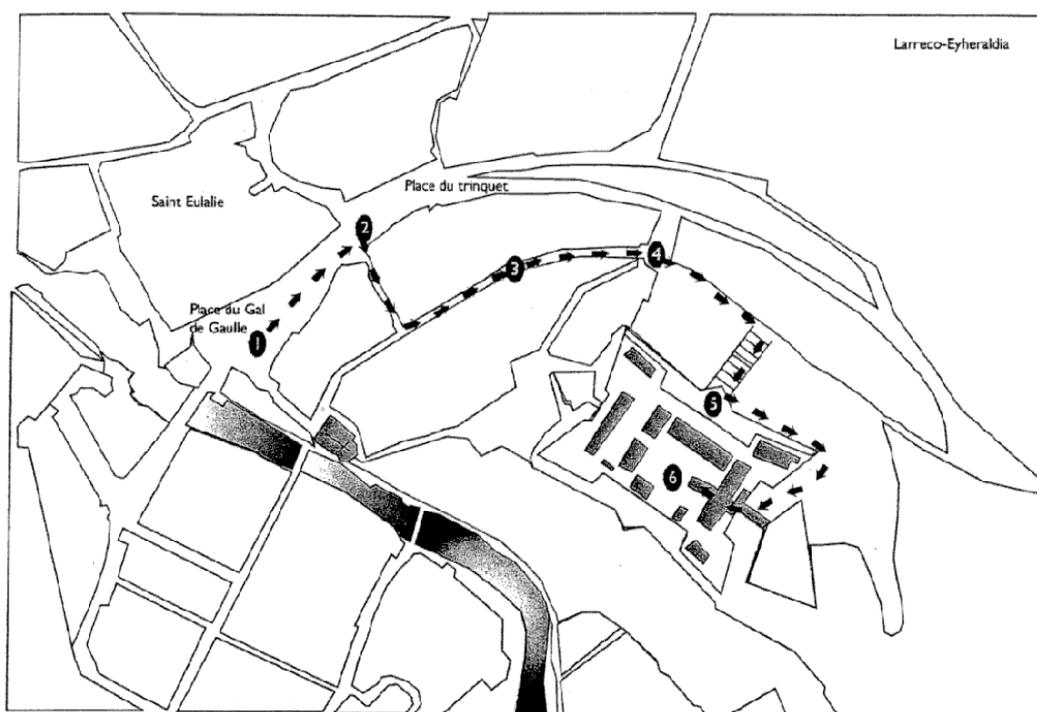
6 - Final cour intérieure de la Citadelle

'La citadelle, sa signification et les modifications de Vauban' par l'association Les Amis de la Vieille Navarre
- projection de plans anciens.

Chants et feux d'artifice

Parcours animé par les Gaïteros, la Txaranga d'Alaiki, Nekez Ari de St Jean-Pied-de-Port, Peruketak, Ertizka

Parcours





Le chant Basque

par Nekez Ari (www.nekez-ari.com)

Le **Basque ou Euskara** est la seule langue préaryenne qui en Europe ait survécu aux invasions indo-européennes commencées vers l'an 2000 avant Jésus-Christ. L'hypothèse de la parenté du Basque avec les langues caucasiennes n'est pas véritablement fondée et il semble que le Basque remonte bien à la préhistoire. Comme pour de nombreuses civilisations, le patrimoine culturel Basque s'est transmis, pendant des siècles, oralement.

Les chansons constituent la principale source toujours vivante de la littérature populaire. La poésie Basque est en général inséparable de la musique. Jusqu'en 1545 il n'existe qu'une transmission orale du patrimoine culturel, cette date marque la 1ère parution d'un ouvrage en langue Basque (*Linguae Vasconum primitiae*) que Bernard d'Etchepare curé de Saint Michel (Basse Navarre) fit imprimer à Bordeaux.

Le premier recueil important de chansons est celui de D Sallaberry en 1870 .

On peut classer les **chants populaires Basques** en cinq catégories :

- les cantiques
- les noëls
- les chants légendaires
- les chants d'amour
- les chants satiriques

Comme le peuple, la langue et les traditions, la musique et le chant Basque ont des origines très lointaines. La musique Basque s'est développée dans l'atmosphère européenne, elle a cependant quelques caractéristiques: elle préfère le mode mineur et est essentiellement rythmique. A partir du 11ème siècle l'influence du grégorien se fait sentir sur la musique Basque. L'analyse de certaines mélodies montre l'influence du plain-chant dont la musique Basque tire ses modes et ses rythmes.

La musique en général et le chant en particulier sont un des piliers de la culture Basque.

La musique en général et le chant en particulier sont un des piliers de la culture Basque. Le chant véhicule toutes les sonorités de la langue, le chant appartient à la Communauté."La musique populaire est pratiquée soit sous forme moderne "sensible" soit sous forme conduive par ton plein. Elle connaît des échelles diatoniques anciennes venues peut-être du plain-chant. La distribution des notes est plutôt syllabique, répugne les vocalises, les intervalles ne sont jamais considérables." (E Goyhenetche, Notre Terre Basque)

L'importance du chant dans la culture Basque se traduit par un répertoire volumineux, un nombre considérable de chorales (250 chorales fédérées) et l'existence de formations et groupes vocaux fort nombreux, tout cela pour environ 2 600 000 habitants. Le Basque chantant n'est pas une légende c'est une manière pour lui d'extérioriser ce qu'il est et ce qu'il vit.



La porte de France et le quartier Sainte-Eulalie d'Ugange

Alain Zuaznabar-Inda, association *Les amis de la vieille Navarre*



La porte de France

Le quartier de Sainte-Eulalie d'Ugange, situé en face de la porte de France à l'extérieur des murailles, pourrait constituer le noyau primitif de peuplement. La dénomination Ugange semble dérivée du basque *ur-gaina* qui signifie gué ou de la conjonction des termes en basque *ur* (eau) et *gaina* (au dessus). Ce toponyme reflète la situation topographique du faubourg, dans la mesure où il est situé à proximité de la Nive et qu'un passage à gué permettait de franchir ce cours d'eau. L'église Sainte-Eulalie était bâtie sur le dernier point haut avant le gué en face de l'église et du village d'Uhart-Cize.

Au Moyen Age, cette paroisse se composait d'une dizaine de maisons regroupées autour de son église. Différents actes médiévaux, issus de la section des comptes du royaume de Navarre, conservés aux Archives Royales et Générales de Navarre à Pampelune, mentionnent quatre maisons nobles et une maison franche à Ugange ⁽¹⁾. Cependant ces listes ne sont pas exhaustives. Des plans des XVII-XVIIIème siècles indiquent une quinzaine de maisons autour de l'église paroissiale.

Au Moyen Age, la ville basse et la ville haute ne constituaient qu'une seule juridiction. Cependant, chacun de ces quartiers appartenait à deux paroisses distinctes. Le quartier Saint-Michel (rue d'Espagne) dépendait de la paroisse d'Uhart-Cize tandis que le quartier Sainte-Marie (rue de la Citadelle) constituait avec le bourg d'Ugange une paroisse unique dont l'église dédiée à Sainte-Eulalie, située hors de l'enceinte, était l'église paroissiale.

Cette église accueillait les fidèles de la cité fortifiée lors des célébrations du culte. Elle fût brûlée durant les guerres de Religion de la seconde moitié du XVIème siècle. Elle ne se releva jamais des dégradations occasionnées durant l'épisode révolutionnaire. Les fidèles ont peu à peu déserté cet édifice pour rejoindre la chapelle Notre-Dame-du-Bout-du-Pont, protégée par l'enceinte fortifiée et plus spacieuse. Cependant, l'église Sainte-Eulalie conserva son statut paroissial jusqu'à la signature du Concordat entre le premier consul Bonaparte et le pape Pie VII, le 15 juillet 1801. L'église Notre-Dame-du-Bout-du-Pont, devint l'église paroissiale, lors de la reprise du culte en 1803.

⁽¹⁾ *ORPUSTAN, Jean-Baptiste, Les noms des maisons médiévales en Labourd, Basse-Navarre et Soûle, Editions Izpegi, Baïgony, 2000, p. 381*

Il ne reste que très peu de vestiges de cette église. Le portail roman de Sainte-Eulalie, dégagé et déplacé, se trouve aujourd'hui en façade de la maison de retraite Toki Eder. Ce portail roman, d'un style très tardif du milieu du XIII^{ème} siècle, se compose de quatre archivoltes, de colonnettes engagées couronnées de chapiteaux feuillages ou nus.

Ugange était à l'origine placé sur l'ancien chemin piétonnier qui, quittant à hauteur de Saint-jean-le-Vieux, le tracé de l'ancienne voie romaine devenue ensuite itinéraire jacquaire et chemin majeur vers l'Espagne, permettait de rejoindre la vallée de Baïgorry en passant par Uhart-Cize.

Une carte topographique dressée en 1645 ne donne qu'un seul parcours pour accéder à la citadelle et par conséquent à l'ancien château médiéval. Il s'agit d'un chemin qui remonte directement de l'église Sainte-Eulalie vers la citadelle empruntant la porte de France et l'actuelle rue de France pour serpenter sur le flanc de l'éperon rocheux et atteindre l'entrée de la demi-lune royale.

Ces sources cartographiques pourraient suggérer la coexistence du village d'Ugange et du château médiéval, antérieurement à la création du quartier Sainte-Marie et donc l'antériorité de la rue de France sur la rue de la Citadelle. Cette dernière résulte de la volonté royale d'y fonder un bourg nouveau et de fixer le tracé du nouvel itinéraire jacquaire puis du Grand Chemin d'Espagne afin qu'il passe par ce nouveau quartier.

On peut donc supposer que l'urbanisation gagna d'abord la rue de France avant que les populations ne s'implantent aux rues de la Citadelle et de l'Eglise.

Le Grand chemin de Bayonne à Navarrenx, désigné également Grande Route de Pau, rallie le hameau d'Ugange, après avoir franchi le Laurhibar. A proximité de l'église Sainte-Eulalie, il se scindait en deux : le premier continuait vers le gué, où il franchissait la Nive, puis se divisait en deux branches en direction de la vallée de Baïgorry pour l'une et du Val Carlos pour l'autre ; et le second obliquait vers la porte du marché pour longer la Nive et la franchir au pont d'Eyheraberry.

La porte de France fait face et regarde le hameau de **Sainte-Eulalie d'Ugange**.

Un plan de 1676, donne une indication intéressante, confirmée par d'autres plans postérieurs : "la maison de ville" (lieu de réunion des jurats) est indiquée dans la porte de France, qui devait être alors une sorte de tour-porte, à l'image de l'actuelle porte Notre-Dame. Une série de documents des Archives Départementales des Pyrénées Atlantiques, rédigés entre 1778 et 1789, fait état d'un corps de garde qui fait office d'hôtel de ville et de palais de justice. Un texte de 1776 rapporte qu'"Il n'y a d'autre bâtiment militaire, dans l'enceinte de la ville, qu'une espèce de corps de garde qui est au dessus de la porte de France ; cet édifice sert de temps immémorial d'hôtel de ville et de palais de justice, il est à l'entretien de la ville et en si mauvais état qu'il menace de ruine...". Jusqu'en 1789, de multiples rapports demandent la destruction de ce corps de garde "parce qu'il tombe en ruine ainsi que la porte qui le soutient" ainsi que la reconstruction de la porte en question. La légende d'un plan de 1776 mentionne que la porte de France est à la charge de la fortification de même que le corps de garde au dessus qui tombe en ruine et dont une partie s'est écroulée deux ans auparavant et qu'il a été jugé indispensable de détruire tous deux.

La fonction d'hôtel de ville est tenue par ce corps de garde vraisemblablement jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle. Actuellement, il ne subsiste que le rez-de-chaussée de cette tour-porte, qui devait, à l'origine, comporter au moins un niveau supplémentaire.

La proximité de cette maison de ville avec l'église Sainte-Eulalie renforce l'hypothèse que le centre de la cité avait été à Ugange et que probablement la ville s'était initialement développée à partir de ce noyau primitif en remontant vers le château royal par l'actuelle rue de France.

Ce faisceau d'indices nous incite à émettre l'hypothèse que le hameau d'Ugange était le premier noyau de peuplement de Saint-Jean-Pied-de-Port. Bien que conservant toujours son statut, le hameau d'Ugange perdit de son rayonnement et périclita au profit du quartier fortifié de Sainte-Marie, fondé au début du XIII^{ème} siècle.



Portail roman de l'église Ste Eulalie





La Prison dite des Evêques

Alain Zuaznabar-Inda, association Les amis de la vieille Navarre



La Prison dite des Evêques

Le bâtiment dit "Prison des Evêques" est un lieu emblématique et également l'un des plus fréquentés de la ville. Une énigme plane sur cet édifice, en particulier sa fonction au cours du Moyen Age. C'est pourquoi, nous allons nous attacher, à la lumière des recherches récemment réalisées, à restituer l'histoire de ce bâtiment.

Si l'on se réfère aux sources bibliographiques, la dénomination actuelle, communément admise, de ' Prison des Evêques ' s'avère inexacte et peut apparaître comme une ' hérésie historique '. En effet, on ne peut établir de lien entre la présence d'évêques du diocèse de Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port lors du Grand Schisme d'Occident entre la fin du XIV^{ème} siècle et le début du XV^{ème} siècle et la fonction carcérale attestée aux XVIII^{ème}- XIX^{èmes} siècles.

A la fin du XIV^{ème} siècle, l'église catholique se trouva avoir à sa tête deux papes nommés par deux conclaves rivaux. En effet, pendant que Grégoire XII quittait Avignon pour s'installer à Rome, certains cardinaux restèrent dans la cité provençale et lui opposèrent un autre pape, Clément VII. Ainsi débuta l'épisode du Grand Schisme d'Occident. Les souverains d'Europe prirent parti pour l'un ou pour l'autre : le roi d'Angleterre soutint le pape de Rome et le roi de Navarre celui d'Avignon. Dans la mesure où le diocèse de Bayonne était divisé entre ces deux souverains ; Bayonne et le Labourd, par la volonté du roi d'Angleterre, restèrent sous la juridiction de l'évêque soumis à Rome tandis que le pape d'Avignon avec l'accord du roi de Navarre nomma un évêque pour la partie navarraise du diocèse. Celui-ci s'installa dans la ville la plus importante et influente des terres d'*Ultrapuertos*, à savoir Saint-Jean-Pied-de-Port. Trois évêques se succédèrent à Saint-Jean-Pied-de-Port de 1383 à 1417. Cette épineuse question fut tranchée en 1417 lorsque Arnaud de Laborde (dernier évêque résidant à Saint-Jean-Pied-de-Port) fut intronisé évêque du diocèse.

Durant cet épisode tumultueux, Saint-Jean-Pied-de-Port fut bien une cité épiscopale. Cependant, cet édifice n'a nullement servi de résidence aux évêques et encore moins de lieu d'incarcération ecclésiastique.

La fonction carcérale de la ' Prison des Evêques ' est confirmée à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle. Elle est une prison civile dont disposaient les jurats de la ville et appartenait à la municipalité de Saint-Jean-Pied-de-Port. Un plan

de la ville de 1776 décrit le bâtiment comme la prison de la ville. Au XIX^{ème} siècle, elle devint une prison militaire dont les derniers occupants furent ' les punis de la salle de police de la garnison '. Une photographie du début du XX^{ème} siècle indique qu'un écriteau ' dépôt de sûreté ' était fixé au dessus de la porte d'entrée.

Au rez-de-chaussée, un vaste couloir donne accès à des cellules disciplinaires assez spacieuses bien éclairées par des lucarnes hautes. Leurs portes aux vantaux épais et aux serrures énormes sont parfois décorées de graffitis, témoignages de l'histoire de ce lieu. Parmi ces nombreuses inscriptions on peut relever des noms, vraisemblablement des soldats, tels Joubert ou Himelspach ainsi que deux dates 1820 et 1829. Le premier étage devait servir de logement aux gardiens de la prison.

En aucun cas, le terme de Prison des Evêques n'apparaît. Cette appellation actuelle et récente, perpétuée par une plaque de ciment moulée disposée en façade sur rue près de la porte d'entrée, résulte d'une vieille querelle entre un érudit local. Sauveur Harruguet, et le clergé de son temps. Cette appellation associe deux réalités historiques fort distinctes. La mémoire collective a uni le souvenir médiéval de la cité épiscopale et la vocation pénitentiaire postérieure.

Ce bâtiment suscite un grand nombre de questions tant sur le plan historique que architecturale. Afin de lever le voile sur cet édifice, un programme de recherches historiques, architecturales et archéologiques fut réalisé, par messieurs Benoît Duvivier, Christian Normand, et des membres du groupe de recherches archéologiques du Pays Basque Eusko Arkeologia, durant les années 1997,1998 et 1999.

Ces recherches ont permis de mettre en évidence deux corps de bâtiments bien spécifiques :

- l'un a été construit à l'emplacement de l'actuel jardin de la maison Laborde.
- l'autre est la 'Prison des Evêques' proprement dite. Cette dernière est composée de deux parties ; côté rempart de la ville, un ensemble médiéval (comprenant au rez-de-chaussée, une grande salle voûtée et au premier étage, une grande pièce) et côté rue de la citadelle, un ensemble postérieur à deux niveaux vraisemblablement érigé à la fin du XVI^{ème} siècle ou au début du XVII^{ème} siècle.

* **Le jardin de la maison Laborde** est le seul espace libre dans cette zone à n'avoir subi aucun bouleversement majeur, depuis au moins le XVI^{ème} siècle. De ce bâtiment situé dans le jardin actuel, il ne subsiste qu'un pan de mur percé de plusieurs ouvertures dont une porte ogivale partiellement enfouie. Le parement est en excellent état. La forme et l'ébrasement des ouvertures prouvent que cette paroi est la face intérieure d'une construction antérieure à la salle voûtée de la "Prison des Evêques".

Des sondages archéologiques ont permis de retrouver le sol d'origine d'un grand bâtiment et l'escalier qui y menait. Des restes de poutres calcinées ont été analysés permettant d'effectuer une datation située entre 1268 et 1288.

D'autres sondages, réalisés dans la partie supérieure du jardin près de la rue de la citadelle, ont révélé la présence d'une autre porte et d'un mur médiéval dans le prolongement du bâtiment situé en contrebas. Ce mur se prolonge jusqu'à la rue de la citadelle. L'amorce des murs perpendiculaires a également été repérée. Une production de céramique commune associée à des formes de céramique venues du sud des Pyrénées a été mis au jour. En outre, la mise en place d'ateliers métallurgiques en milieu urbain comportant la totalité de la chaîne opératoire du fer, depuis le traitement jusqu'à la production d'objets finis, a été identifiée. Ce bâtiment a vraisemblablement été bâti à la fin du XIII^{ème} siècle avant d'être probablement abandonné à la suite d'un incendie à l'extrême fin du XIV^{ème} siècle.

Ces recherches ont mis en évidence la présence d'un très grand bâtiment destiné à l'activité artisanale, aujourd'hui enfoui mais qui laisse entrevoir un riche et intéressant potentiel archéologique.

* La salle voûtée de la 'Prison des Evêques' s'appuie sur les vestiges latéraux de la construction précédemment étudiée. Il semble que cette salle n'ait pas eu initialement d'étage, la toiture ayant pu être posée au dessus de la voûte. La salle jouissait d'une bonne inertie thermique, d'une ventilation étudiée (aujourd'hui obstruée) et d'un éclairage faible. Il est donc possible d'avancer l'hypothèse d'une fonction d'entrepôt. On peut distinguer sur le mur faisant face aux murailles, des pierres d'encadrement et le remplissage de nombreuses ouvertures murées. Des trous de boulins réalisés dans la voûte et plus globalement toutes les ouvertures semblent destinés à la ventilation. La découverte d'une niche et d'une canalisation en pierre met en évidence une fonction liée à la présence d'une eau courante.

L'existence d'une grande porte en plein cintre, actuellement obstruée, indique que l'accès principal de la salle se situait probablement sur cette façade, face aux murailles de la ville. Le relevé architectural de cette salle voûtée a



fait apparaître l'existence de nombreuses marques lapidaires sculptées dans le grès rosé, par les maçons.

* Au cours du XVIème siècle, la partition de la Navarre puis les Guerres de Religion amoncelèrent les ruines en Basse-Navarre. Quand la paix fut revenue, peu de maisons restaient debout. C'est alors que sur la salle voûtée furent construits les deux niveaux qui font face à la rue de la Citadelle. Le style de la porte d'entrée est similaire à celui de l'entrée de la maison Dufourquenia (1588), de la maison des Etats de Navarre (1610), de la maison Laborde (1584). C'est donc probablement, vers cette époque que la salle souterraine a dû être exhaussée de ces deux niveaux pour remplir ensuite la fonction de prison.



Les chemins de St Jacques de Compostelle classés à l'UNESCO

Par Roland Eymard, service des Monuments Historiques, DRAC Aquitaine

L'inscription, en 1998, des chemins de Saint Jacques en France au patrimoine mondial recouvre deux démarches :

1/la volonté du conseil de l'Europe, dès 1987, de créer des liens entre les différents pays européens grâce à des repères concrets dans le paysage et la mémoire.

« L'idée est de montrer, de façon visible, à travers le voyage dans l'espace et dans le temps, que le patrimoine des différents pays d'Europe constitue en fait un patrimoine culturel commun. Les itinéraires permettent également d'illustrer concrètement les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe: droits de l'homme, démocratie culturelle, diversité et identité culturelle européenne, dialogue, échange et enrichissement mutuel par de-là les frontières et les siècles.

Le premier itinéraire, "Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle", a été d'abord source d'inspiration puis est devenu la référence pour le développement d'actions futures.

Les principaux objectifs sont :

- promouvoir une prise de conscience d'une identité culturelle européenne et d'une citoyenneté européenne, fondée sur un ensemble de valeurs communes concrétisées autour d'itinéraires culturels retraçant l'histoire des influences, échanges et évolutions des cultures en Europe ;
- promouvoir le dialogue interculturel et interreligieux par une meilleure compréhension de l'histoire européenne ;
- sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine, culturel et naturel comme facteur d'amélioration du cadre de vie et comme source de développement social, économique et culturel ;
- donner une place de choix au tourisme culturel, dans une optique de développement durable ».

2/la démarche entreprise depuis 1972 par l'Unesco afin de protéger le patrimoine ayant une valeur universelle exceptionnelle ; afin de définir cette valeur universelle plusieurs critères ont été déterminés ; sont considérés comme patrimoine culturel de l'humanité :

les monuments : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,

les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,

les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique".

Un monument, un ensemble ou un site - tels qu'ils sont définis ci-dessus - proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial sera considéré comme ayant une valeur universelle exceptionnelle aux fins de la Convention lorsque le Comité considère que ce bien répond à l'un au moins des critères ci- après et au critère d'authenticité. En conséquence, tout bien devrait:

- soit représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;

- soit témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture, ou de la technologie des arts monumentaux, planification des villes ou de la création de paysages ;
- soit apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;
- soit offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des période(s) significative(s) de l'histoire humaine ;
- soit constituer un exemple éminent d'établissement humain ou d'occupation du territoire traditionnels représentatifs d'une culture (ou de cultures), surtout quand il devient vulnérable sous l'effet de mutations irréversibles ;
- soit être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (le Comité considère que ce critère ne devrait justifier une inscription sur la Liste que dans des circonstances exceptionnelles, ou lorsqu'il est appliqué concurremment avec d'autres critères culturels ou naturels).

Les trois critères retenus pour les chemins de Saint Jacques sont propres à toute l'Europe et ont été choisis lors de la présentation du dossier espagnol, en 1995 :

- le second : soit témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture, ou de la technologie des arts monumentaux, planification des villes ou de la création de paysages;
- -le quatrième soit offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des période(s) significative(s) de l'histoire humaine ;
- et enfin le sixième : soit être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (le Comité considère que ce critère ne devrait justifier une inscription sur la liste que dans des circonstances exceptionnelles, ou lorsqu'il est appliqué concurremment avec d'autres critères culturels ou naturels).

La présentation du dossier français a obéi à une vision spécifique par rapport au dossier espagnol ; en effet en Espagne l'ensemble du cheminement a été inscrit, pour des raisons de cohérence et d'inscription forte dans le paysage physique et mental de la péninsule : le chemin est lié à la fondation du royaume (Reconquista) et Saint Jacques est le saint protecteur de la nation d'une part, les cheminements sont tout à fait unifiés et reconnus depuis des siècles.

En France au contraire, les chemins de Saint Jacques sont très diffus, constituant un véritable chevelu de pistes, de cheminements et de routes se mêlant au hasard de pèlerinages locaux ou de sièges de confréries de saint Jacques.

La direction du patrimoine saisie de l'instruction de ce dossier adopta une solution médiane permettant de baliser le Chemin de Compostelle en France sans porter le contrôle des services du ministère sur une trop grande partie du territoire national.

Ainsi la sélection présentée par la France comprend des ponts (Cahors) des cathédrales (Bordeaux et Bayonne) des pèlerinages (Rocamadour et Sainte Quitterie) proches de l'esprit de Compostelle et ayant des liens physiques avec le pèlerinage originel (inscriptions, fresques, témoignages anciens de pèlerins, liens littéraires avec la Chanson de Roland, etc.). Les lieux choisis ont aussi pour la plupart un outil de gestion ou de surveillance garantissant à l'Unesco la préservation du site (classement au titre des monuments historiques ou des sites, ZPPAUP ou secteur sauvegardé).

Le cas de Saint Jean Pied de Port est à cet égard exemplaire de la procédure choisie.

La ville de Saint Jean ne pouvait manquer sur le chemin français de Saint Jacques ; le nombre de pèlerins passant dans les rues de cette, si accueillante et ancienne, cité est éloquent.

Par contre la protection existante à savoir le rayon de 500m autour de monuments protégés comme la citadelle (sans aucun lien, elle, avec le pèlerinage) ne permettait pas d'avoir une vision à long terme du développement de la ville.

Aussi en choisissant la porte Saint Jacques le ministère de la Culture s'en remettait à la sagesse des habitants pour obtenir un plan de gestion non imposé et négocié en toute connaissance de cause.

Grâce au plan local d'urbanisme et au dossier de ZPPAUP en cours de terminaison la commune se sera dotée avec l'aide des services du Ministère de la Culture d'un instrument pérenne de gestion, librement discuté.

Dans les prochaines démarches d'extension des sites choisis pour la France au titre des chemins de Saint Jacques, la vieille ville de Saint Jean devrait recevoir toute sa part de ce bel effort.



La porte et la chapelle Saint-Jacques.

Alain Zuaznabar-Inda, association Les amis de la vieille Navarre.

La cité de Saint-Jean-Pied-de-Port était dominée à l'époque médiévale par un donjon érigé au sommet de l'éperon rocheux de Mendiguren. Ce château devait vraisemblablement être entouré d'une première enceinte défensive. Une muraille protégeant le quartier Sainte-Marie complétait le dispositif défensif. Les quatre portes percées dans cette muraille sont conservées. Ces dernières ont subi des modifications altérant leurs caractéristiques originelles, en particulier la porte Saint-Jacques.

Des cartes, datées des XVII-XVIIIèmes siècles, révèlent l'existence près de l'actuel carrefour des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et de la citadelle, marqué aujourd'hui par une **croix en fer forgé**, l'existence d'une porte et d'une chapelle. Cette porte, accolée à la chapelle, devait être comparable aux portes fortifiées de l'enceinte du quartier Sainte-Marie. Ces deux ensembles architecturaux jalonnaient l'itinéraire correspondant au chemin de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, reliant Saint-Jean-Pied-de-Port à Roncevaux.

Cette porte et cette chapelle étaient situées à environ 200 mètres au-delà de la porte que nous appelons aujourd'hui "Porte Saint-Jacques", en contrebas de la citadelle et du donjon. Cette porte et cette chapelle sont matérialisées sur tous les plans et cartes, établis au XVIIIème siècle par les officiers du génie. Au regard de ces documents, nous pouvons évaluer approximativement leurs dimensions respectives qui seraient : de 8 mètres de largeur sur 8 mètres de profondeur pour la porte et 25 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur pour la chapelle. La légende du plan dressé par le "sieur Masse" en 1689 nomme cette porte et cette chapelle : "Porte et Chapelle Saint-Jacques". Cette appellation est ensuite reprise par tous les plans postérieurs. Cette porte et cette chapelle furent toutes deux détruites au début de la guerre opposant la France et l'Espagne à partir de 1793. Il est fort probable que leurs fondations existent encore, que seules des fouilles archéologiques pourraient mettre au jour.

La mention d'une porte et d'une chapelle Saint-Jacques, distincte de l'emplacement actuel de la porte Saint-Jacques, suscite de nombreuses interrogations.

Les premières questions qui se posent sont relatives à l'enceinte que cette porte défendait et la fonction dévolue à cette chapelle.

Une grande majorité des anciens plans met en évidence que l'enceinte de la ville haute a un tracé analogue à celui d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'à l'actuelle porte Saint-Jacques, où elle s'interrompait. Cependant, certains plans indiquent des vestiges de mur en contrebas de la demi-lune rejoignant l'extrémité haute de l'actuelle porte Saint-



La croix St Jacques

Jacques. Ces ruines pourraient constituer les témoignages d'une seconde enceinte du château royal.

Un plan de 1676 montre que la rue reliant l'ancienne et l'actuelle porte Saint-Jacques, était alors bordée d'au moins une trentaine de maisons. Un plan de 1689 fait apparaître que le nombre de maisons est réduit à une douzaine. Le nombre de maisons est suffisant pour constituer un faubourg. Le mémoire de l'ingénieur Salmon de 1718 nomme la porte à l'emplacement de l'actuel porte Saint-Jacques "porte d'Haraconcia" et la rue menant à l'ancienne porte Saint-Jacques "rue de Scalapuria". On peut donc émettre l'hypothèse de l'existence d'un faubourg hors les murs au pied du château fort.

Des plans de 1676, 1689 ou 1715 montre quelques ruines de murailles au delà de la "porte d'Haraconcia" en direction de l'ancienne porte Saint-Jacques. Ces ruines sont situées dans le prolongement des vestiges déjà mentionnées en contrebas de la citadelle. Plusieurs mémoires postérieurs dont un date de 1770 mentionne que lors de la construction de la citadelle, un vieux mur d'enceinte qui, à partir de la "porte d'Haraconcia" se poursuivait jusqu'aux environs de l'ancienne porte Saint Jacques fut abattu. Ces constructions sont-elles la continuation d'une seconde enceinte protégeant le château fort et formant un faubourg ? Cette porte Saint-Jacques, bien distincte de la porte d'Haraconcia commandant l'entrée du quartier Sainte-Marie, pourrait-elle être la porte d'entrée d'un bourg fortifié ?

La chapelle Saint Jacques pourrait alors s'apparenter à la chapelle castrale, mentionnée dans différents actes médiévaux. D'autant que Vauban déplorait, lors de sa visite à Saint Jean Pied de Port en 1685, l'absence d'un édifice religieux à la citadelle.

Un autre élément tendrait à confirmer cette hypothèse. Les plans du XVIIème siècle montrent que le chemin en provenance de la Madeleine se divisait en deux itinéraires à hauteur de la ferme Dufourquenia. Le premier se dirigeait vers l'ancienne « porte Saint-Jacques », pendant que le second conduisait directement à la « porte d'Haraconcia » en passant en contrebas des maisons du bourg castral supposé.

Ces deux portes distinctes pourraient donc bien constituer les portes d'entrée respectives des deux enceintes et quartiers bien distincts auxquelles on accédait par des chemins différents. Au Moyen-âge, Saint Jean Pied de Port aurait ainsi compris une cité militaire et une cité civile, chacune ceinte de sa propre muraille et disposant de sa porte particulière. Le château royal serait ainsi entouré de deux enceintes dont l'enceinte extérieure engloberait le bourg castral. Ce dernier étant clairement séparé de la cité civile. Ce bourg castral aurait pu servir de logements à la garnison royale du château tandis que le donjon servait de résidence au capitaine-châtelain.

Une autre question subsiste. L'actuelle porte Saint-Jacques est-elle l'ancienne « *porte d'Haraconcia* » rebaptisée porte Saint-Jacques à la suite de la destruction de la fin du XVIIIème siècle ou l'ancienne porte Saint-Jacques qui a été démontée et reconstruite à l'emplacement de l'ancienne « *porte d'Haraconcia* » ? Les plans du début du XIXème siècle mettent en évidence que dès la destruction de l'ancienne porte Saint-Jacques, cette appellation se transposa tout naturellement à la porte d'entrée du quartier Sainte-Marie, l'actuelle porte Saint-Jacques. L'actuelle porte Saint-Jacques porte des traces de remaniement au niveau de son arc qui, à l'origine, devait être ogival et qui est plein cintre aujourd'hui. Une croix de chemin, en fer forgé, érigée au carrefour du chemin de Saint-Jacques et de la citadelle, perpétue le souvenir de la chapelle Saint-Jacques, aujourd'hui disparue.



La porte Saint-Jacques





La colline de Mendiguren : site choisi pour ériger un château puis une citadelle.

Alain Zuaznabar-Inda, association Les amis de la vieille Navarre.

Le rôle stratégique de la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port s'affirma dès la seconde moitié du XII^{ème} siècle. Les rois de Navarre choisirent la colline de Mendiguren pour ériger une forteresse royale. La première mention de ce château date de 1194, avec l'installation de son capitaine, Martinus Chipia. Le roi de Navarre contrôle ce château, dont le titulaire, nommé par le roi, portait le titre de châtelain.

Érigé sur "le Puy de Mendiguren", le château surplombe la ville de plus de 80 mètres. La forteresse sise sur la rive droite de la Nive contrôlait les différents passages à gué de la ville et la principale voie de pénétration vers la Haute-Navarre.

Le château fort n'a pas laissé de vestiges. Grâce à une étude documentaire aux Archives Royales et Générales de Navarre, il a été possible d'en reconstituer sa physionomie. Il comportait plusieurs tours, un donjon et au moins deux tours annexes. Une barbacane complétait le dispositif défensif. Un palacio pouvait servir de logements aux visiteurs royaux qui séjournèrent régulièrement au château.

Une chapelle était présente à l'intérieur du château, ainsi qu'une citerne, un cellier et un four. Le donjon du château fort était érigé au sommet de l'éminence de Mendiguren culminant à 245m.

Face aux innovations de l'artillerie (canons et obus en fonte) à la fin du Moyen Age et durant la Renaissance, les fortifications médiévales devinrent obsolètes au regard du danger imminent que représente la couronne d'Espagne. En effet, le XVI^{ème} siècle voit un renforcement des fortifications, en raison des affrontements entre les troupes de Ferdinand, roi d'Aragon et de Castille qui entreprit la conquête du royaume de Navarre, et les souverains légitimes du royaume. Saint-Jean-Pied-de-Port devint un enjeu important dans ce conflit. La ville passa d'une main à l'autre subissant d'importants dommages. Avant son abandon des terres d'Outre-Ports en 1530. Charles Quint prit le soin de démanteler ses fortifications. Le territoire du royaume de Navarre, amputé de sa composante méridionale, resta limité à la Basse-Navarre et s'unit progressivement au royaume de France. Dès lors, Saint-Jean-Pied-de-Port, ville-frontière, revêtit une importance stratégique face à l'ennemi espagnol.

La construction d'une citadelle est vraisemblablement le fruit d'une construction continue et progressive, depuis le XVI^{ème} siècle. S'appuyant sur les travaux entrepris au XVI^{ème} siècle et d'autres menés au début du XVII^{ème} siècle, la citadelle fut finalement construite entre 1625 et 1627 sur le site de l'ancienne forteresse des rois de Navarre. Chaque angle du corps de place est occupé par un bastion. Deux demi-lunes furent aménagées pour compléter le système défensif de la citadelle. Des documents indiquent d'importants travaux de terrassement et de maçonnerie réalisés de 1643 à 1647.

La citadelle que l'on peut admirer aujourd'hui, se présente à quelques détails près, comme un témoin rare et exceptionnel de la fortification bastionnée du début du XVII^{ème} siècle en France, telle que la concevaient les ingénieurs militaires du règne de Louis XIII précurseurs de Vauban.

Après avoir parcouru la frontière pyrénéenne, Vauban rédigea un plan général de défense. Bayonne devint le pivot et la place de dépôt, Saint-Jean-Pied-de-Port et Navarrenx sont les points d'appui et les forts d'Hendaye et Socoa complètent le système sur la frontière et le littoral.

A la suite de son inspection en 1685, Vauban rédigea un grand projet pour mettre la cité et sa citadelle en état de

défense. Vauban avait bien saisi les préoccupations stratégiques de l'époque et les moyens parfois très importants qu'il fallait mettre en œuvre pour rendre cette place forte viable. La citadelle revêt une grande importance stratégique, située à l'entrée de la Grande Route d'Espagne, principale voie de pénétration transpyrénéenne, elle est une ville frontière, très proche de l'ennemi espagnol.

Assise à l'extrémité d'une crête, elle occupe tout l'espace de sa situation exigüe. Vauban ne disposa pas de l'espace nécessaire pour réaliser des fossés et des chemins couverts sur ses longs côtés. Il juge le corps de place bien revêtu, ses défenses bien réfléchies et disposées. Cependant, les logements sont mauvais, bas, peu nombreux, et les magasins trop petits. Il déplore l'absence d'arsenaux, d'une chapelle, d'une porte de sortie et d'une citerne pour compléter le puits déjà existant. L'accès principal à la citadelle, par la rampe raide et mal revêtue menant à la Porte Royale, est très difficile pour les charrois. Enfin, Vauban souligne la situation délicate et vulnérable de la citadelle qui est commandée par quelques hauteurs environnantes. Pour pallier à ces carences, Vauban proposa un plan ambitieux et onéreux.

Ces travaux n'ont été qu'initiés par Vauban qui se contente de parer au plus urgent. Il refait les saillants et les angles des bastions. Le but est de faire de la citadelle un lieu sûr afin que sa résistance puisse donner le temps au pays de se rallier et lui porter secours en cas d'attaque ennemie et qui doit contenir les munitions nécessaires à une offensive.

Les travaux réalisés de 1686 à 1705 environ, par l'ingénieur François Ferry n'altèrent pas ses caractéristiques originelles. Ses capacités défensives furent améliorées par l'adjonction d'une enceinte de combat extérieur et la création d'une porte de secours, et offensive par la construction d'un arsenal et l'aménagement de casernements additionnels. Les éléments tels que les parapets et chemins furent maçonnés. Il répare le mur d'enceinte de la ville, il rase le donjon et la motte. Pour compenser cette perte de casernement, il double tous les bâtiments.



Porte royale

La porte royale, existant avant Vauban, était défendue par une demi-lune que Vauban jugeait imparfaite. Le projet de Vauban l'a doté d'ouvrages maçonnés plus efficaces. Le front est était défendu par une demi-lune en terre. Vauban proposa la construction d'un ouvrage à cornes et d'une demi-lune mais ces derniers ne furent pas réalisés.

La demi-lune que l'on peut voir encore aujourd'hui au devant de la **porte de secours** fut construite en 1728. A l'intérieur de la place, Vauban a fait en sorte que soit agrandi et amélioré les logements et les casernes mais aussi que soient construits les équipements nécessaires à une Place forte, arsenaux, poudrières, boulangerie, four, citerne, chapelle.

Le projet de Vauban fut mis en partie en exécution en 1691 et continué en 1699. En 1725, 1774, 1776, des rapports sont établis pour rendre les défenses plus efficaces. La plupart reprennent les recommandations de Vauban. Dominée par les montagnes environnantes, l'occupation de ces hauteurs devient donc nécessaire. En 1793 et en 1813, des redoutes furent érigées pour défendre la citadelle et la Grande Route d'Espagne. Saint-Jean-Pied-de-Port et sa citadelle devint le centre d'un vaste camp retranché qui joua un grand rôle durant les guerres de la Révolution et de l'Empire, à la fin du XVIIIème siècle et début du XIXème siècle.

La citadelle termina sa carrière militaire en 1814. Divers détachements des régiments de Bayonne occupèrent les bâtiments de la citadelle jusqu'à la première guerre mondiale.

Au début du XIXème siècle, ce type de fortification bastionnée conservait encore son intérêt militaire. Ainsi, l'ordonnance du 1er août 1821 classa la place forte de Saint-Jean-Pied-de-Port dans la première série des places de guerre, confirmé par la loi du 10 juillet 1851. Mais une nouvelle révolution technique de l'artillerie, au cours de la seconde moitié du siècle, avec l'apparition du canon rayé et de l'obus explosif, condamna cette fortification et la rendit définitivement obsolète. Aussi fut-il définitivement décidé en 1870 d'arrêter tout projet d'amélioration et de faire de la citadelle un simple casernement de temps de paix, ce qu'elle fut jusqu'en 1920.



Durant la guerre 1914-1918, la citadelle servit de prison pour les prisonniers allemands et des disciplinaires français. La troupe occupa les lieux jusqu'en 1923. Durant la seconde guerre mondiale et l'occupation allemande, la citadelle fut réquisitionnée par l'armée allemande.

La colline de Mendiguren a activement participé à l'histoire militaire de la cité, en accueillant tour à tour un château fort puis une citadelle.



Porte de secours



REMERCIEMENTS

*La Nuit du Patrimoine est co-organisée par la ville de St Jean Pied de Port
et l'association Renaissance des Cités d'Europe*

avec le soutien

du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC aquitaine
du Conseil Régional d'Aquitaine
du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques

Avec le concours

Du Collège La Citadelle
De Alain Zuaznabar-Inda
Du Docteur Lucien Hurmic
De Roland Eymard, service des Monuments Historiques, DRAC Aquitaine
De l'association Garazikus

Avec le talent

de la chorale Nekez Ari
des Gaïteros,
de la Txaranga d'Alaïki
de l'Otxote Ertizka
de Peruketak

Avec l'aide logistique

des services techniques municipaux

Un grand merci

à l'ensemble des lecteurs et artistes qui participent à la réussite de cette manifestation
à tous ceux qui œuvrent pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine
de Saint-Jean-Pied-de-Port
et ont participé activement à l'organisation de cette manifestation.